

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

MAIRIE DE VINON-SUR-VERDON

66 avenue de la Libération

83560 Vinon-sur-verdon

Téléphone : 04.92.78.85.69

Fax : 04.92.78.93.20

Adresse internet : <http://vinon-sur-verdon.fr>

E-Mail : marchespublics@vinon-sur-verdon.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :**Marché d'assurance Flotte automobile pour la commune de Vinon-sur-verdon**

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de services : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Commune de Vinon-sur-verdon - 83560

Code NUTS : FRL05

CPV de la consultation : 66514110-0

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Le marché a une durée commencera le 1^{er} janvier 2026 et finira le 31 décembre 2026

Présentation de candidature et offre :

Se référer au RC

Procédure : Consultation

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés qui suivent :

Critères	Pondération
Valeur technique	40
Prix des prestations	60

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : **2025-006**

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/11/2025

Date limite de réception des offres : 8/12/2025 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 30 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur <http://www.marches-securises.fr>.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par Virement administratif.

Modalités de financement des prestations : Budget général.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Instance chargée des procédures de recours :

TA de Toulon
5 rue Racine
BP 40510
83041 TOULON

Introduction des recours : Le présent marché peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du marché.

-Référent suspension (article L.521-1 du Code de Justice Administrative) avant la signature du marché.

-Référent précontractuel (articles L.551-1 à L.551-5 du Code de Justice Administrative).

-Référent contractuel (article L.551-15 du Code de Justice Administrative).

-Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification du marché.

-Recours en contestation de validité du contrat, ouvert aux candidats évincés et à tout tiers au contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis de publicité de la conclusion du marché.

Signature des documents transmis par le candidat

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de regroupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du regroupement ou par le mandataire dument habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de regroupement ou acte spécifique d'habilitation). La production d'un document d'habilitation, signé de façon électronique par chaque membre du regroupement, sera exigé du seul attributaire.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

COMMUNE DE VINON SUR VERDON

Correspondant : DAHAN Martine

Adresse : 66, avenue de la Libération

83560 VINON SUR VERDON

FRANCE

Tél : 04.92.78.85.69

Courriel : marchespublics@vinon-sur-verdon.fr